

Témoignage de l'honorable Douglas Roche, O.C.*

**Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international
Chambre des communes, Ottawa
24 novembre 2004**

Le Canada a toujours cherché à trouver le « juste équilibre » entre ses diverses politiques en matière d'armement nucléaire : d'un côté, il soutient fermement le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et son programme en 13 étapes devant mener à l'élimination de l'armement nucléaire et, de l'autre côté, il demeure un membre loyal de l'OTAN qui considère que l'armement nucléaire est « essentiel » à la sécurité de ses membres. Le Canada assume cette ambiguïté et essaye d'accomplir parallèlement des progrès dans les deux directions : aux Nations Unies, il a voté trois années de suite en faveur d'une mise en œuvre plus rapide des 13 étapes et il a parallèlement essayé de convaincre l'OTAN d'au moins réviser ses politiques en matière d'armement nucléaire.

Les positions adoptées par le Canada en la matière lui ont permis de devenir une sorte de « pont » entre le TNP et l'OTAN. Mon témoignage, aujourd'hui, reposera principalement sur ma conviction que la contribution

** Ancien sénateur et ancien ambassadeur au désarmement, l'honorable Douglas Roche témoigne devant le Comité au nom du Réseau canadien pour l'abolition des armements nucléaires. Il est président de l'Initiative des puissances moyennes et l'auteur de The Human Right to Peace.*

la plus constructive que Canada puisse faire en faveur de l'application du Traité sur la non-prolifération est de montrer l'exemple et, en collaboration avec les États qui partagent son point de vue, de travailler activement à convaincre les États détenteurs d'armes nucléaires de respecter les engagements qu'ils ont pris en vertu du TNP.

J'ai, en tant que président de l'Initiative des puissances moyennes, assisté aux trois réunions préparatoires de la Conférence d'examen du TNP de 2005. J'avais, en tant qu'ambassadeur au désarmement, présidé la délégation canadienne lors de la Conférence d'examen de 1985. La crise que nous connaissons aujourd'hui est, d'après mon expérience, la pire que nous ayons connue en 34 ans d'histoire du TNP.

Les cinq États détenteurs de l'arme nucléaire sont actuellement en train de moderniser leurs arsenaux. On a prêté beaucoup d'attention au nouveau programme de recherche américain sur les « casse-casemate », mais il conviendrait de prêter également attention aux projets de la Russie.

Le 17 novembre 2004, le président russe Vladimir Poutine a annoncé que son pays allait bientôt déployer un nouveau système de missiles nucléaires qui surpasserait ceux de toutes les autres puissances nucléaires. Par ailleurs, les Russes sont actuellement en train de perfectionner des missiles balistiques terrestres et embarqués munis de têtes nucléaires capables de déjouer le système américain de défense contre les missiles balistiques.

Il est tout simplement atterrant de penser qu'il existe toujours, à l'heure actuelle, plus de 34 000 armes nucléaires opérationnelles, dont 96 pour cent sont entre les mains des États-unis et de la Russie. La réduction de leurs arsenaux nucléaires que ces deux pays ont entrepris est illusoire, car ils conservent des stocks d'armes nucléaires impressionnants et continuent de moderniser leurs arsenaux existants. Cela ne peut que pousser d'autres pays à se joindre au « club des puissances nucléaires ». Israël et le Pakistan en font déjà partie. La Libye et l'Iraq ont tenté de s'y joindre. La Corée du Nord a déjà dénoncé le TNP et l'Iran lui fait des pieds de nez.

Une deuxième ère nucléaire vient de débiter et une nouvelle course aux armes nucléaires est déjà amorcée.

La bonne foi et la confiance qui régnaient par le passé ne sont plus de mise, et cela, parce que les États détenteurs d'armes nucléaires, menés par les États-unis, ont voulu changer les règles du jeu. Auparavant, il était généralement admis que le TNP fonctionnait sur le principe de la négociation : les États détenteurs d'armes nucléaires acceptaient de négocier la réduction de leurs arsenaux nucléaires en échange du fait que les autres États renoncent à se doter d'armes nucléaires. Désormais, les États-Unis dénoncent leurs engagements passés et affirment que le problème, au regard du TNP, ne vient pas du fait que les puissances nucléaires aient fait de

l'armement nucléaire une partie intégrante de leur doctrine militaire, mais que des États, tels que la Corée du Nord ou que l'Iran, refusent de s'y conformer.

L'ensemble des États de la communauté internationale, qu'ils soient ou non détenteurs d'armes nucléaires, s'inquiètent de cette prolifération des armes nucléaires, mais le fait que les puissances nucléaires essayent, une fois encore, de passer sous silence les aspects discriminatoires du TNP, qui sont désormais devenus permanents, est une source de consternation pour de nombreux États qui jugent que la ségrégation entre deux classes d'États, ceux qui possèdent la bombe nucléaire et ceux qui ne la possèdent pas, est désormais devenue une caractéristique permanente de la scène géopolitique internationale. Le Brésil, qui fait partie des nombreux pays s'élevant contre cet état de fait, a déclaré que le non-respect des dispositions de l'article VI (du TNP) risquait de porter atteinte à la nature même du principe de négociation sur lequel s'appuie la légitimité du Traité. Dans un tel chaos, le TNP perd peu à peu de sa crédibilité et la menace de la multiplication des puissances nucléaires, qui a été la raison originelle pour laquelle les nations se sont entendues pour signer le TNP, plane à nouveau sur nous.

À cette menace nucléaire s'ajoute désormais la menace du terrorisme nucléaire, qui est tous les jours plus présente. On estime que 40 pays disposent à l'heure actuelle des connaissances nécessaires pour produire une

arme nucléaire, et l'existence d'un important marché clandestin du matériel nucléaire constitue la preuve flagrante de l'inadéquation du système de contrôle des exportations actuel. Malgré les efforts déployés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (dont le financement est tout à fait insuffisant au regard des responsabilités en matière d'inspection qui lui ont été confiées), la marge de sécurité demeure, comme l'a souligné le directeur général de l'AIEA, Mohamed El Baradei, d'une étroitesse inquiétante.

Il est donc urgent que le Canada travaille en étroite collaboration avec les États de la Coalition pour un nouveau programme (Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Suède), ainsi qu'avec les États de l'OTAN (Allemagne, Norvège, Pays-Bas, Belgique) qui se sont également prononcés, cet automne aux Nations Unies, en faveur de la résolution déposée par la Coalition quant à l'accélération de la mise en œuvre, par les puissances nucléaires, des engagements qu'ils ont pris en vertu du TNP. Ce rassemblement d'États de première importance pourrait constituer, dans les débats sur les armes nucléaires, un « centre modéré » capable d'obtenir des mesures à même de sauvegarder le TNP en 2005.

Les mesures à prendre ont été énoncées dans le Nouveau programme :

- L'absence de tout geste pouvant déclencher une nouvelle course à l'armement nucléaire et le respect universel du TNP.
- Une entrée en vigueur anticipée du TICEN.

- La réduction du nombre des armes nucléaires non stratégiques et le non-développement de nouveaux types d'arme nucléaire.
- La négociation d'un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles dont l'application puisse être véritablement vérifiée.
- La création, à la Conférence sur le désarmement, d'un nouvel organisme chargé du désarmement nucléaire.
- Le respect des principes de l'irréversibilité, de la transparence et de la capacité de vérification.

Ces objectifs peuvent être atteints si les puissances nucléaires font véritablement preuve de la « bonne foi » qu'invoque le TNP. Le Canada a la possibilité, et le devoir, d'aider, au moyen de ce Nouveau programme, à bâtir un pont en matière de désarmement nucléaire. Face à la situation alarmante que crée la menace de l'arme nucléaire, le Canada, pays respecté sur la scène internationale, se doit d'abandonner sa position ambiguë pour adopter une politique d'action en faveur du désarmement nucléaire.